

## GARANTIE RELATIVE AU COMPTEUR À DÉPLACEMENT POSITIF (MMPD)

### Portée de la garantie

La présente garantie s'applique exclusivement aux compteurs à déplacements positifs (MMPD) achetés à compter du 1er janvier 2006 lorsqu'ils sont utilisés dans de l'eau potable dont la température est inférieure à 120° F (48,89° C) et installés conformément aux directives d'installation publiées par Master Meter en vigueur à la date de livraison du produit original par Master Meter. La présente garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial du produit lorsque le produit est acheté auprès de Master Meter ou d'un concessionnaire autorisé de Master Meter.

### Pièces et main-d'œuvre

S'ils sont utilisés et installés de la façon décrite précédemment, tous les compteurs MMPD sont garantis pièces et main-d'œuvre par Master Meter contre toute défectuosité pour une période de 2 ans à compter de la date de la livraison.

### Intégrité des carters

Si les compteurs d'eau multijets sont utilisés et installés de la façon décrite précédemment, Master Meter, Inc. garantit que les carters en bronze standard ou à faible teneur en plomb des compteurs MMPD conserveront l'intégrité de leur structure pour une période de 25 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter.

### Précision d'un compteur d'eau neuf

- 5/8" 5 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 750 000 gallons US (2839 m<sup>3</sup>)
- 3/4" 5 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 750 000 gallons US (2839 m<sup>3</sup>)
- 1" 5 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 1 100 000 gallons US (4163 m<sup>3</sup>)

### Précision d'un compteur d'eau réparé

- 5/8" 20 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 2 500 000 gallons US (9463 m<sup>3</sup>)
- 3/4" 20 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 2 500 000 gallons US (9463 m<sup>3</sup>)
- 1" 20 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 3 250 000 gallons US (12302 m<sup>3</sup>)

### Précision pour un débit faible prolongé

- 5/8" 5 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 750 000 gallons US (28395 m<sup>3</sup>)
- 3/4" 5 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 750 000 gallons US (2839 m<sup>3</sup>)
- 1" 5 ans à compter de la date de la livraison par Master Meter ou jusqu'à une utilisation enregistrée de 1 100 000 gallons US (4163 m<sup>3</sup>)

### Réclamations

Tout compteur d'eau ou cadran couvert par la présente garantie qui ne respecte pas les modalités de la garantie prévue sera réparé ou remplacé, au choix de Master Meter, Inc. Le client est responsable du retrait du compteur ou du cadran de l'endroit où il est utilisé, du retour de celui-ci au centre de services de l'usine désigné par Master Meter, Inc., de la remise de tous les documents nécessaires en vertu du formulaire d'autorisation de retour des pièces visant le produit retourné et du paiement des frais de transport vers le centre de services. Le client est également chargé de réinstaller le produit réparé ou remplacé.

### Limite de responsabilité

La présente garantie ne couvre pas les compteurs et les cadrans endommagés par une eau susceptible de causer des dommages, la présence de corps étrangers dans celle-ci, le vandalisme, la négligence, une installation non conforme aux instructions fournies par Master Meter, Inc., un usage impropre ou autre que celui prévu au présent document, un cas fortuit ou toute autre circonstance qui échappe au contrôle de Master Meter, Inc. La présente garantie est nulle et non avenue si le compteur est altéré par l'ajout d'un cadran qui n'est pas fabriqué par Master Meter ou pour le compte de cette dernière et pour son modèle et sa grandeur. Si le compteur ne satisfait pas à la garantie de précision prévue aux présentes, le client doit soumettre une copie certifiée des résultats du test lorsqu'il retourne le produit chez Master Meter, Inc. La garantie de précision est nulle si un examen du système de distribution de l'eau du client démontre que ce système présente des conditions exceptionnellement défavorables pour les appareils de mesure.

Toute description du produit faite par écrit ou verbalement par Master Meter, Inc. ou ses représentants, toute spécification, tout échantillon, brochure, modèle, bulletin, dessin, diagramme, fiche technique ou autre document de même nature utilisé dans le cadre de la commande d'un client ne sert qu'à identifier le produit et ne peut être interprété comme constituant une garantie expresse ou implicite. Toute suggestion de la part de Master Meter, Inc. ou de ses représentants concernant l'utilisation, le fonctionnement et le caractère adéquat du produit ne doit pas être interprétée comme constituant une garantie expresse ou implicite à moins de confirmation écrite à cet effet de la part de Master Meter, Inc.

Seules les lois de l'état du Texas régissent la présente garantie, à l'exclusion des règles relatives aux conflits de lois qui y sont en vigueur. Si l'une des dispositions des présentes est déclarée, en tout ou en partie, invalide ou inopérante, toutes les autres dispositions des présentes demeureront en vigueur et seront interprétées comme si la disposition ou la partie invalide ou inopérante n'avait jamais existé.

LA GARANTIE EXPRESSE PRÉVUE CI-DESSUS REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE QUELCONQUE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE (À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE DE TITRE), Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES PORTANT SUR LA QUALITÉ MARCHANDE ET LE CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UN USAGE PARTICULIER.

POUR TOUTE RÉCLAMATION, QU'ELLE PORTE SUR UN PRÉJUGÉ (Y COMPRIS LA RESPONSABILITÉ STRICTE), LA NÉGLIGENCE, LE CONTRAT, LA GARANTIE OU TOUT AUTRE OBJET, RELATIVEMENT À TOUT COMPTEUR OU CADRAN QUI NE SATISFAIT PAS AUX MODALITÉS PRÉVUES À LA PRÉSENTE GARANTIE, LE SEUL RECOURS DU CLIENT ET LA SEULE RESPONSABILITÉ DE MASTER METER, INC. ET DE SES PARTENAIRES COMMERCIAUX SE LIMITE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DÉCRIT CI-DESSUS. MASTER METER, INC. ET SES PARTENAIRES COMMERCIAUX NE PEUVENT, EN AUCUN CAS, ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS D'AUCUNE SORTE, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LE MANQUE À GAGNER, LA PERTE DE JOUISSANCE, LE COÛT DU CAPITAL, LE COÛT D'ÉQUIPEMENT, D'INSTALLATIONS, OU DE SERVICES DE RECHANGE, LES COÛTS ASSOCIÉS AU TEMPS DE PANNE, AUX RETARDS ET AUX RÉCLAMATIONS DE LA CLIENTÈLE DU CLIENT ET DES TIERS.



Les Produits Master Meter Canada, Inc.  
100, rue Lansdowne  
Bureau 207  
St-Bruno (Québec) J3V 0B3

Garantie MM5/8-2 PD 20/03/07